

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Maud Luisier par le bureau d'architecture Besse-Felley Sàrl pour la création d'une place de parc sur les parcelles n° 16484 et 16115, folio n° 92, zone R3, à Médières, coord. 2583290/1104500

M. Henrik Clausen pour la construction d'une habitation sur les parcelles n° 707, 708 et 714, folio n° 123, zone T3, lieu-dit La Vella et Vella d'en Haut à Verbier, coord. 2583400/1105450

M. Alexandre Bujard pour la transformation d'un chalet avec création d'un escalier, agrandissement d'un balcon et modification d'ouvertures sur la parcelle n° 15547, folio n° 90, zone V2, lieu-dit La Crêta à Verbier, coord. 2583030/1104790

M. Georges et Mme Claudine Allaman pour le remplacement d'une citerne à mazout par une pompe à chaleur dans le local attenant existant sur la parcelle n° 19051, folio n° 105, zone V1, à Sarreyer, coord. 2585485/1101300

M. Fabrice Lugon et Mme Maryline Taramarçaz pour la création de forages sur la parcelle n° 13667, folio n° 35, zone V2, lieu-dit Les Dziles à Bruson, coord. 2582845/1101890

MM. Kent Berglund et Jonas Sundstedt par le bureau d'architecture A. Gard & B. Vaudan pour la construction de deux villas familiales sur les parcelles n° 12757 et 13091, folio n° 44, zone R2, au Châble, coord. 2582150/1103090

M. Yann Bartolini par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la pose d'un jacuzzi sur la parcelle n° 14547, folio n° 63, zone R3, lieu-dit Grands Vergers à Bruson, coord. 2583115/1101340

M. Jean-Marc Rohrer par le bureau d'architecture Serge Albertini pour la démolition du chalet existant, la construction d'une habitation de trois appartements avec parking et la création de forages sur la parcelle n° 84, folio n° 126, zone T1, lieu-dit Pro Michaud à Verbier, coord. 2583461/1105180

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale

de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.